

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
ASSOCIATION NATIONALE POUR L'EVALUATION  
ENVIRONNEMENTALE  
(ANEE)



**Rapport synthèse du Séminaire-Atelier tenu au Centre Bondeko  
de Limete à Kinshasa du 12 au 17 janvier 2004**

**Rendu par Makanzu Imwangana Fils**

**Kinshasa 12 – 17 janvier 2004**

**Avec l'Appui Financier de l'Agence Canadienne de Développement International  
(ACDI)**

**Rapport synthèse du Séminaire-Atelier tenu au Centre Bondeko  
de Limete à Kinshasa du 12 au 17 janvier 2004 rendu par  
Makanzu Imwangana Fils**

-----

Il s'est tenu au Centre Bondeko de Limete à Kinshasa du 12 au 17 janvier 2004, un Séminaire-Atelier de Formation de haut niveau en Evaluation Environnementale par l'Association Nationale pour l'Evaluation Environnementale en collaboration avec le Secrétariat Francophone de l'Association Internationale pour l'Evaluation d'Impacts, sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature, Eaux et Forêts.

Au cours de ces assises, les éminents orateurs se sont succédé et ont développé tour à tour les thèmes ci-après :

1. Problèmes environnementaux dus à l'exploitation forestière en RDC.
2. Problèmes environnementaux dus à l'exploitation énergétique en RDC.
3. Introduction générale au séminaire et à l'évaluation environnementale.
4. La dégradation anthropique et l'évaluation environnementale dans la réserve de Luki : activités anthropiques, conséquences et remèdes.
5. Importance de l'évaluation environnementale en RDC, cas du parc marin de Mangroves.
6. Evaluation Environnementale et Information en Evaluation Environnementale.
7. NEPAD et Evaluation Environnementale en RDC.
8. Etude de l'ensablement du canal d'aménée de la Régideso sur la rivière Lukunga.
9. Partie ante : lois et décrets sur l'environnement et l'évaluation environnementale et cadre réglementaire en RDC.
10. Directives et termes de référence d'une étude d'impact.

11. Impact environnemental, navigation et nécessité de différentes normes en matière d'étude d'impacts sur l'environnement en RDC.
12. Impact de l'exploitation forestière en RDC.
13. Importance des études d'impacts sur l'environnement à Kinshasa.
14. Ravinement de la ville de Kinshasa face au changement climatique.
15. Coût de la lutte anti-érosive à Kinshasa.
16. Vétiver : une technologie innovante adaptée pour réaliser les études d'impacts sur l'environnement.
17. Partie post : analyse de conformité et analyse environnementale.
18. Consultation du public : éléments théoriques.
19. Concept d'impacts : plan d'une étude d'impacts.
20. Méthodes et outils de l'étude d'impacts sur l'environnement.
21. Impact de l'exploitation pétrolière sur l'environnement du bassin côtier de la RDC.
22. Sécurité des pipelines : agression et protection incendie.
23. Déficience de l'aménagement urbain et ravinement dans la ville de Kikwit.
24. Déforestation dans la province de Bandundu : importance, causes et conséquences.
25. Impacts de la production des combustibles ligneux en RDC, cas du Katanga, Kinshasa et Bas-Congo.
26. Impact des variations saisonnières sur la santé publique à Kinshasa et nécessité de normes en matière des études d'impacts environnementaux.
27. Atelier pratique-Rédaction d'une Directive.
28. Atelier pratique-Conduire une étude d'impact.

Outre ces exposés, les séminaristes étaient soumis à un Travail Pratique relatif à l'identification des impacts : cas du barrage de Kakobola, situé à 60 Km de la ville de Kikwit dans la province de Bandundu. Il s'en est suivi, l'avant dernier jour, des visites sur terrain

notamment le ravin de Mataba I et l'ensablement de la rivière Lukunga dans la commune de Ngaliema à l'ouest de la ville de Kinshasa et les dépôts de bois de feu et charbons de bois dans la commune de Makala.

Après débat et délibération, les participants ont recommandé ce qui suit :

1. La tenue des Ateliers d'état des lieux en Evaluation Environnementale dans chaque province de la RDC.
2. Le renforcement des capacités dans le domaine de l'environnement.
3. Le renforcement de capacités humaines et techniques en vue d'une croissance des ressources humaines disponibles en RDC.
4. La Systématisation des Etudes d'Impacts sur l'Environnement dans tous les secteurs d'activités de la RDC.
5. La Sensibilisation des décideurs politiques, les acteurs au développement, les ONG et les citoyens sur les questions environnementales.
6. Les rencontres pédagogiques avec les opérateurs industriels, pétroliers et autres.
7. L'Elaboration d'un répertoire des Experts de la RDC dans le domaine d'Evaluation Environnementale.
8. La nécessité de mettre sur pied les textes réglementant les Etudes d'Impacts en RDC.
9. La nécessité de procéder aux études d'impacts préalables avant toute installation d'une entreprise ou d'un nouveau projet.
10. L'actualisation des Plans d'aménagement du territoire existant et leur mise en exécution sans faille.
11. La révision du Code de l'environnement en RDC.

12. L'intégration des matières relatives aux évaluations Environnementales dans tous les textes législatifs et réglementaires en RDC.
13. Que l'Association Nationale pour l'Evaluation Environnementale ait une place de choix dans le plan de formation en Evaluation d'Impacts en RDC.
14. Que l'Association Nationale pour l'Evaluation Environnementale participe aux Etudes d'impacts dans notre pays.

Nous tenons à informer les participants et le public que les Actes du séminaire seront prochainement publiés en formant livre et seront mis dans le site web du Secrétariat Francophone de l'Association Internationale pour l'Evaluation d'Impacts. Evidemment, ils seront distribués aux participants au temps opportun.

Je vous remercie